



COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE DE GUADELOUPE ET SAINT-PIERRE ET MIQUELON

En application du décret n' 2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains Territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

Spécialité Médecine Interne et immunologie clinique Avis favorable (Classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	PRENOM
1	CALIXTE	Dawson

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le

15 FEV. 2022

Le Directeur général

Laurent LEGENDART